

COMPTE RENDU

DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE D'ETABLISSEMENT Du 20 Mars 2026 à 9h00

En présentiel

Présents : Damien STAELENS, Président du CSE - Audrey SORLIN, HR Manager France - Joël PIROTTE, Sales Insulation Director - Sébastien BASSEUR, Responsable HSE

Mickaël BEAUBOIS, titulaire 1^{er} collège – Aurélie AUBOUET, titulaire 2^{ème} collège - Aurélien QUERE, titulaire 1^{er} collège

Absent excusé : Marc MAILLET, titulaire 2^{ème} collège

Début de la séance : 9h - Fin de la séance : 13h20

A/ Partie Santé, Sécurité et Conditions de travail

Partage avec Sébastien BRASSEUR, Responsable HSE. Echanges avec les élus sur les différents sujets/partage d'idées

1. Bilan HSE 2nd semestre 2025



Accidentologie

	2 nd semestre 2025
Accident avec arrêt	2
Accident sans arrêt	2
Premiers soins	5
Remontée HSE	52

Départ de feu	0
Déversement de produits chimiques	12
Déversement de produits chimiques (L)	58

- Chute sur les rouleaux d'un convoyeur - Douleurs au genou
- Exposition au PMDETA sur le poste de dosage - Brulure au deuxième degré au pied

- Action:**
- Rappel au personnel : signaler ✓
 - Installation d'un bac de récupération sous la déconnexion ⚠
 - Formation recyclage risques chimiques pour le personnel concerné ⚠
 - Révision des procédures, affichages pour situation d'intervention d'urgence ⚠
 - Vérification adéquation chaussures de sécurité ✓

- Coupure à la main sur une lame de la table de découpe (septembre)

- Action:**
- Accueil formalisé ✓
 - Procédure remise à jour ✓
 - Mise en place alarme ou détection présence lame ⚠
 - Changement type de gant (fin mars) ⚠
 - Ajout trousse de secours dans la zone ⚠

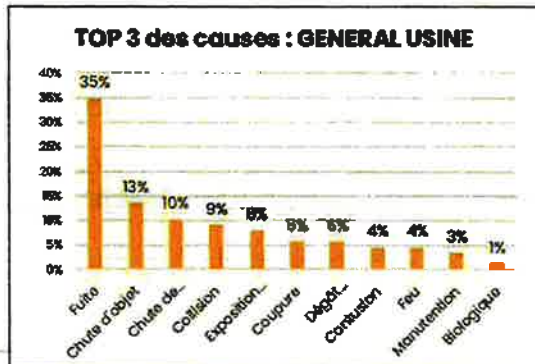
- Doigt écrasé lors de la manipulation d'un mandrin - 10 jours d'arrêt (octobre)

- Action:**
- Mise en place d'une procédure en mode dégradé ✓
 - Réception d'un chariot avec outillage spécifique ✓
 - Formation sur le chariot début S13 ⚠

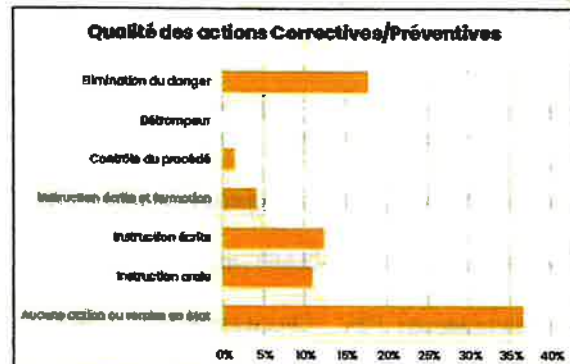
- * 1 accident du travail EE : un chauffeur percuté par un chariot

- Action:**
- Travail sur le marquage au sol sans la zone de chargement ⚠
 - Installation de miroir ✓
 - Rappel des règles + si 3 signalements une notification est envoyé aux transporteurs ✓

Incident et analyse



4 risques / chutes de personnes sur le semblaço
2 collisions → 1 accident travail
3 expositions → 2 accidents



La majorité des actions sont liées à la remise en état, ou bien aucune action → une gestion plutôt réactive que préventive
L'élimination du danger montre des actions efficaces et agit directement à la source

2. Autres sujets HSE

Actions HSE en cours

- **Ergonomie:** 
 - Manipulation des mandrins sur la MSK. *Organisation des formations S13 → S15*
 - La mise à hauteur des palettes de kraft au moussage. *Validation de la solution*
 - Le poste cavalier ligne 2. *Création d'une plateforme pour mise à hauteur*
- **Sécurité:** 
 - La zone glissante en réglages avec le démoulant. *Recherche de solution*
 - Etude de bruit au poste. *Attente de validation devis (avril)*
- **Environnement:** 
 - Etude de bruit enviro. *Attente de validation devis (avant novembre)*

La médecine du travail est également venue semaine précédente.

B/ Partie Economique et autres points divers

3. Présentation des chiffres et indicateurs

Partage des indicateurs

BOURGES :

Département	KPI	Targets	janv-25	févr-25
HSE	Taux de fréquence accidents	0	0	0
HSE	Taux de gravité accidents	0	0	0
HSE	Nombre de départs de feu	0	0	0
HSE	Nombre de fuites	0	3	1

Département	KPI	Targets	janv-25	févr-25
DUCTION	Production Volume 1er choix M3		51609.5	48972
DUCTION	Consommation matières premières (kg/m³)	28.9	27.97	27.62
DUCTION	2nd choix % (hors essais)	0.20%	0.54	0.3
DUCTION	Scrap	0.45%	0.54	0.42
DUCTION	New Availability	80.00%	63.82	68.21

New availability = temps d'ouverture moussage

Département	KPI	Targets	janv-25	févr-25
LOGISTIQUE	Rupture matière première provoquant arrêt de production	0	0	0
LOGISTIQUE	Rupture matière première sans arrêt de production	0	0	0
LOGISTIQUE	Coût brut transport/m3	10 €	10.13	
LOGISTIQUE	Taux de remplissage m3/camion	55	34.55	
QUALITE	Product related complaints	0.5		
QUALITE	Warehouse complaints	2.5		5.35

4. Point commercial

Joël PIROTTE présente aux élus du CSE un état des lieux de l'activité commerciale sur le début du premier trimestre 2026.

Volumes :
2026 : 100 000 M3 environ : très en dessous du budget

Net Sales :
2026 : 10.2 M
2025 : 16.1M à la même période
Budget : 11.5M

=> début d'année très compliquée

Il est indiqué que la contribution nette n'est pas satisfaisante et ressort négative, ce qui constitue un point d'alerte majeur. La situation financière globale est qualifiée de très moyenne, rendant nécessaire la mise en œuvre d'actions correctives rapides.

Éléments de contexte :

Plusieurs facteurs externes pèsent sur les résultats :

- Contexte international instable, notamment en raison de la guerre au Moyen-Orient, générant des tensions d'approvisionnement et des hausses de coûts.
- Concurrence accrue, particulièrement après que l'entreprise a gagné des parts de marché en 2025. Les concurrents réagissent désormais de manière offensive.
- Pression sur le marché du bâtiment, décrit comme difficile, et une forte compétitivité-prix.
- Hausse significative des matières premières, en particulier le MDI, dont les prix ont augmenté de 30 à 40 %.
- Ces hausses ne tiennent pas encore compte des augmentations liées aux coûts de transport (hausse des carburants), ni de celles liées aux autres matières premières et à l'énergie conséquence géopolitique.

Décisions et mesures tarifaires

Afin de faire face à ces évolutions et de préserver la marge, il a été demandé d'appliquer, à compter du 1er avril 2026, les augmentations suivantes :

- +10 % sur la gamme Produits Étanchéité
- +5 % sur la gamme Produits Bâtiment
- Mise en place d'une surcharge de 10 %

La surcharge correspond à un supplément tarifaire temporaire appliqué sur les commandes afin de compenser une hausse exceptionnelle et non anticipée des coûts de production (matières premières, énergie, transport). Elle est distincte d'une hausse structurelle de prix et peut être révisée en fonction de l'évolution du marché.

La Direction souligne que, compte tenu des nouvelles conditions du marché, ces hausses de prix sont nécessaires pour compenser l'augmentation du coût des matières premières et maintenir la viabilité économique.

Par ailleurs, Joël PIROTTE rappelle qu'en 2025 les prix avaient été diminués pour les clients de -16 %, alors que les matières premières n'avaient baissées que de 6 %. La Direction considère que les ajustements tarifaires envisagés constituent un « juste retour à l'équilibre économique ».

La situation de Mars 2026 :

- Les volumes seraient meilleurs . + 23% d'entrée de commande – historiquement haut
- Le prix moyen restent encore trop bas => priorité aux commandes avec les plus fortes marges.

Perspectives et vigilance pour le second semestre 2026 :

Joël PIROTTE informe les élus qu'une **nouvelle hausse tarifaire pourrait être envisagée** au cours des prochains mois. Les concurrents ont déjà communiqué qu'ils prévoient également des augmentations de prix sur le mois de mai/juin, ce qui confirme une tendance sectorielle généralisée.

Une **vigilance accrue** sera donc nécessaire concernant :

- l'évolution du marché,
- le comportement des concurrents,
- le contexte géopolitique, fortement instable,
- les conditions d'approvisionnement.

Joël PIROTTE précise que, dans plusieurs pays, Recticel observe actuellement des phénomènes de stockage importants, signe que les acteurs internationaux anticipent une poursuite de la **hausse** ou une instabilité des matières premières. Parallèlement, les plannings de chantiers demeurent faibles, traduisant une **activité** limitée dans le secteur du bâtiment.

Attitude et posture attendues :

Dans ce contexte difficile, la Direction insiste sur la nécessité :

- de faire preuve d'audace pour saisir les opportunités,
- d'adopter une agilité permettant de s'adapter rapidement aux évolutions du marché,
- et de gérer en "bon père de famille", c'est-à-dire de manière prudente, responsable et orientée vers la pérennité de l'entreprise.

Elle ajoute que les ajustements tarifaires et les éventuelles hausses à venir seront étudiés spécifiquement au regard de ces contraintes économiques et de l'évolution du marché européen de la construction.

5. Point sur les effectifs ainsi que les entrées-sorties

Effectif au 28/2/2026 :

	Ouvrier	TAM	Cadres et Assimilés	Total
Bourges	27	39	37	103

- **Février**
 - ✓ Entrée : 2 (1 Cadre et 1 Etam)
 - ✓ Sorties : 2 (2 Cadres)
- **Mars**
 - ✓ Entrée : 1 (1 Ouvrier)
 - ✓ Sortie : 1 (1 Etam travaillant pour Rex Panels)
- **Avril**
 - ✓ Entrée : 4 (2 Ouvriers et 2 Cadres)
 - ✓ Sortie : 1 (1 Etam)
- **Intérimaire ETP :**
 - Février 2026
 - ✓ 10.59 : intérimaires en ETP, représentant 10.28% de notre effectif

6. Point sur les recrutements en cours

Echanges sur les recrutements en cours.

De nouvelles initiatives avec des écoles de la région s'organiseront pour développer « les relations écoles » pour renforcer la marque employeur de l'entreprise et développer des partenariats durables.

Accueil de 2 stagiaires au service maintenance entre mars et juin 2026 :
BTS Contrôle Industriel et régulation automatique et BTS Automatisme et informatique industrielle

Projet d'accueillir des apprentis au service production en conduite de ligne : rdv pris avec une structure spécialisée

Bourges :

Operations H/F :

- 2 Magasinier produits finis (cariste fin de ligne production)
- 1 Operateur chargement conditionnement
- 2 Techniciens de maintenance
- 1 Operateur chargement conditionnement Angélique MOUTOT 1/4/2026 CLOS
- 1 Operateur chargement conditionnement Louay DOUH 1/4/2026 CLOS
- 1 Opérateur Off line* Thomas BRIQUET 16/3/2026 CLOS

Sales H/F :

- 1 Commercial IDF Bâtiment Fabio MARTINS BRITO 1/4/2026 CLOS
- 1 Commercial IDF Etanchéité
- 1 Commercial région Est Etanchéité / Bâtiment

7. Information Consultation sur le recours au vote électronique sur internet pour les prochaines élections professionnelles du Comité Social Economique qui auront lieu en octobre 2026

La Direction envisage le recours au vote électronique par internet pour l'organisation des prochaines élections professionnelles, prévues en octobre 2026.

En effet, le choix de cette modalité de scrutin est pertinent à plusieurs égards. Cette dématérialisation est tout d'abord un vecteur de simplification s'agissant de l'organisation des élections professionnelles, tant au stade de la préparation qu'à celui du dépouillement des bulletins et du calcul des résultats. Par ailleurs, le recours à cette modalité de vote permet d'optimiser la participation des électeurs. Le choix du vote électronique se fera à l'exclusion de toute autre modalité de scrutin et notamment du vote papier.

Le choix du recours au vote électronique se fait dans le respect des principes fondamentaux du droit électoral parmi lesquels la confidentialité et la sécurité du vote.

Le cahier des charges a été transmis au préalable aux membres du CSE. Le représentant de l'entreprise identifiée, agréé par le ministère du travail, a également fait une démonstration de l'outil et présentation de l'entreprise. Lecture ensemble du cahier des charges et échange avec le prestataire identifié

Le système de vote électronique choisi assure :

- la confidentialité des données transmises, notamment celles des fichiers constitués pour établir les listes électorales des collèges électoraux ;
- la sécurité de l'adressage des moyens d'authentification ;
- la sécurité de l'émargement ;
- la sécurité de l'enregistrement et du dépouillement des votes.

La consultation du CSE porte notamment sur :

- le principe du recours au vote électronique,
- le choix du prestataire,
- les conditions techniques et organisationnelles du scrutin,
- les garanties de confidentialité, de sécurité et de conformité juridiques.

Le recours au vote électronique sera ensuite inscrit dans le Protocole d'Accord Préélectoral (PAP), comme l'exige la réglementation en vigueur le moment venu.

Avis :

- 4 avis favorables

8. Partage de l'Index Egalité Homme Femme Année 2025 (loi du 5/09/2018)



Les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier sur leur site internet, de manière visible et lisible, la note globale de l'Index de l'égalité femmes-hommes, ainsi que la note obtenue à chacun des indicateurs le composant. Ces informations devront rester en ligne au moins jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante. Elles doivent également le communiquer, avec le détail des différents indicateurs à l'inspection du travail (Dreets) (loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de 09/2018 et Loi Rixain 12/2021)

En cas de non-publication de ses résultats de manière visible et lisible, de non mise en œuvre de mesures correctives ou d'inefficacité de celles-ci, l'entreprise s'expose à une pénalité financière jusqu'à 1% de sa masse salariale annuelle.

L'obligation de publicité concerne la note globale de l'Index ainsi que la note obtenue à chacun des indicateurs le composant. Ces informations doivent être publiées de manière visible et lisible sur le site internet de l'entreprise et devront rester en ligne au moins jusqu'à la publication des résultats l'année suivante. Les entreprises doivent transmettre leurs indicateurs et leur Index aux services de l'inspection du travail.

L'Index, sur 100 points, est composé de 4 indicateurs pour notre entreprise

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
 - L'écart de répartition des augmentations individuelles,
 - Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
 - La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.
- ▶ En cas d'Index inférieur à 85 points, les entreprises ont jusqu'au 1er septembre 2022 pour fixer et publier des objectifs de progression de chacun des indicateurs.
- ▶ En cas d'Index inférieur à 75 points, les entreprises ont jusqu'au 1er septembre 2022 pour publier leurs mesures de correction et de rattrapage.

Score année 2025 : 92/100 (versus 89/100 en 2024)

Partage et discussion des résultats Recticel Insulation France



INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES-FEMMES 2025

RECTICEL INSULATION SAS
(total de points par critères)



Index sur 100 points
92/100



9. Information Consultation sur le bilan de la formation professionnelle 2025

Partage du bilan formation 2025

Heures de formation réalisées : 833 heures pour un effectif moyen de 105 salariés en 2025 (versus 696 heures en 2024). L'entreprise affirme une politique de formation active, marquée par un investissement régulier et une volonté de maintenir une dynamique d'évolution des compétences. Par ailleurs, la formation interne et le partage de connaissances entre salarié sont toujours privilégiés au sein de l'organisation, et ne sont pas reflétés par ses chiffres car pas toujours de traçabilité effectuée. Des formations en interne ont été faites aux équipes de production/maintenance sur la 2nd ligne de sciage/nouvelle ligne de conditionnement.

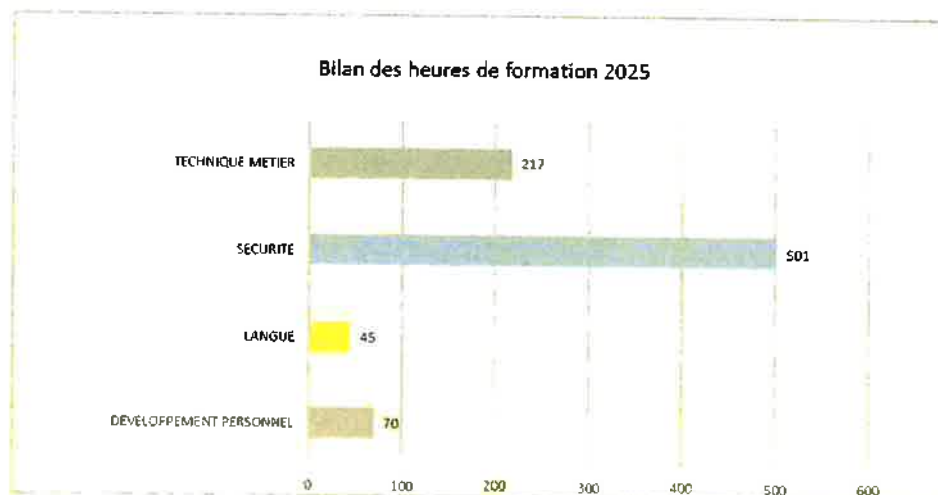
- Les demandes prioritaires ont abouties, avec majoritairement des nouvelles formations sur la thématique de la sécurité, notamment :

- o ADR Transport matière dangereuse avec Bureau Veritas
- o Avis d'aptitude de conducteur expérimenté avec l'Apave
- o RIA Manipulation Extincteurs

- et techniques métiers, tels que :

- o Technique du PU
- o En maintenance
- o Pour le service technique

- Nouvelle formation en Développement personnel avec l'organisation de la formation « Exerçer le rôle de Tuteur » en entreprise pour 10 salariés. Le tutorat est un levier essentiel dans les démarches qualité, compétences et performance dans le cadre de la norme ISO 9001.



Financements :

L'année 2025 a permis d'obtenir quelques financements supplémentaires par rapport à 2024 : quelques formations techniques métiers ou la formation Tuteur. Toutefois, les directives des OPCO sont que les entreprises de taille intermédiaires et grandes doivent autofinancer davantage les formations de leurs salariés. 85% des formations sont financées directement par Recticel.

L'entreprise se doit ainsi de gérer le budget raisonnablement :

- utilisation du CPF pour les formations éligibles et avec accord du salarié
- veille RH sur les financements possibles et ouverts avec la Plasturgie ou au niveau national, et construction des dossiers
- respect du plan de formation construit avec les retours des managers
- arbitrage dans les demandes

Pour l'année 2026, ce que nous devons poursuivre est une :

- Utilisation en priorité du catalogue de formation OPCO21, qui dispose d'une offre de formation qualitative, variée et couvrant l'ensemble du territoire, avec des tarifs négociés
- Utilisation du CPF pour les formations éligibles et après accord du salarié et de l'entreprise sur le choix de formation lorsque cela réalise durant le temps de travail du salarié
- Respect du plan de formation construit avec les retours des managers
- Poursuite de la veille RH sur les financements possibles et ouverts avec la Plasturgie ou au niveau national, et construction des dossiers, même si 2026 ne s'annonce pas meilleure
- Arbitrage des formations demandées « hors plan » RH/Manager, avec possibilité de report

Les mêmes principes de gestion s'appliqueront par le service RH pour 2026.

Avis du CSE :

Après échanges sur ce bilan

- 4 avis favorables

10. Information sur l'organisation des congés d'été 2026 pour l'usine Bourges

La période de prise des congés commence le 1^{er} juin 2026. Les salariés ont été informés via le calendrier prévisionnel de la fermeture du service production de l'usine du 3/8/2026 au 14/8/2026. Le service logistique fermera la semaine du 10/08 au 15/08/2026.

Afin de garantir une bonne organisation des équipes pendant la période estivale, nous vous invitons à transmettre vos demandes de congés d'été à votre manager au plus tard le 30/4/2026, si cela n'est pas déjà fait. Celui-ci reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour validation.

Par ailleurs, l'ensemble des congés acquis sur la période du 1/6/2025 au 31/5/2026 doit être soldé au plus tard le 31 mai 2026. L'entreprise invite les salariés à planifier dans les meilleurs délais les jours restant à poser en veillant à préserver un équilibre sain entre vie professionnelle et vie personnelle. Le temps de repos et la déconnexion sont essentiels pour la santé et la qualité de votre travail. Les congés non pris dans les délais, pourront être placés sur le Compte Épargne Temps (CET) dans le respect des dispositions de l'accord d'entreprise. A défaut, les congés acquis non pris seront perdus.

Pour toutes questions concernant votre compteur de congés, le CET ou l'organisation des absences, le service RH/Manager reste à votre écoute.

- **Œuvres sociales**
 - **Présentation budgétaire exercice 2025**

Un total de 56910€ dépensé pour l'année 2025 début 2026 pour une rentrée de 49400€ pour 2025.
Confère Annexe

- **Etablissement du budget de fonctionnement et des œuvres sociales 2026**

Pour l'année 2026, on retire le Futuroscope et Aquascope car perte de 450 euros sur les places en 2025.

Pas de nouveauté sur l'année 2026 à part un choix à faire pour le colis de Noël et les demandes d'œuvres sociales.

Toutes les demandes chèques vacances, bon sport, et choix des colis de Noël sera suivi par le site internet directement. Un email du CSE sera envoyé pour informer de l'offre du moment. D'autres prestations pourront être ajoutées durant l'année via le site internet.

Aucune demande de salariés ne sera acceptée si l'envoi de mail aura été fait sur adresse personnelle ou professionnelle des membres du CSE. **Le site internet fera foi de toutes les demandes.**

Les offres auront une date limite, toute personne qui n'aura pas fait la demande sur le site ne pourra pas la redemander à un membre du CSE pour recevoir cette offre terminée. Toutes les demandes peuvent être faites pendant les vacances du salarié.

Résultats au 20/03/2026 :

- Résultat compte œuvres social : 14881€
- Résultat compte fonctionnement : 12017€

- **Points divers**

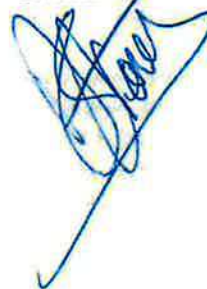
Pas de point divers

Prochaine réunion Bourges
29/5/2026 9h Bourges

Signature du Secrétaire du CSE
Mickaël BEAUBOIS



Signature du Président du CSE
Damien STAELENS



Annexe

Compte rendu des œuvres sociales :

- Soirée du 22 décembre : 13780 euros + 8500 direction – 5000 direction = 8780 euros
13780= king jouet ,carte illicado ,Food truck , d'j , photographe , photo individuelle , spectacle de magie , chocolat bonbon etc et les mascottes avec le père Noël.
- Colis de Noël : 10800 euros carte illicado + 3580 euros saveur des marais.
- Orchestra :450 euros pour 3 naissances en 2025.
- Chèque vacance :19250 euros pour 96 personnes= 12050 euros de retour
- Décathlon :1800 euros pour 45 personnes
- Beauval : 3320 euros en 2025 et 2880 euros en 2026
- Cinéma : 2660 euros en 2025 et 1600 en2026
- Contrôle technique :1450 euros en 2025 et 2270 euros en 2026
- Karting ledoux : 120 euros
- Futuroscope :1720 euros
- Le Pal :1740 euros en 2025 et 2135 euros en 2026
- Astérix :2750 euros en 2025
- Bowling : 935 en 2025 et 720 en 2026

Un total de 56910 euros dépensé pour l'année 2025 début 2026 pour une rentrée de 49400 euros pour 2025.

Pour l'année 2026, on retire le Futuroscope et Aquascope car une perte de 450 euros sur les places en 2025.

Pas de nouveauté sur l'année 2026 à part un choix à faire pour le colis de Noël et les demandes d'œuvres sociales.

Toutes les demandes chèques vacances, bon sport, et choix des colis de Noël sera suivi par le site internet directement. Un email du CSE sera envoyé pour informer de l'offre du moment. D'autres prestations pourront être ajoutées durant l'année via le site internet.

Aucune demande de salariés ne sera acceptée si l'envoi de mail aura été fait sur adresse personnelle ou professionnelle des membres du CSE.

Le site internet fera foi de toutes les demandes.

Les offres auront une date limite, toute personne qui n'aura pas fait la demande sur le site ne pourra pas la redemander à un membre du Cse pour recevoir cette offre terminée.

Toutes les demandes peuvent être faites pendant les vacances du salarié.

Résultats au 20/03/2026 :

Résultat compte œuvres social : 14881 euros

Résultat compte fonctionnement : 12017 euros

Les membres du CSE

